

## FICHE D'ACCIDENT N° 41 : Coupure avec un cutter

### Circonstances de l'événement




Alors que l'agent ouvrait des colis en coupant les cerclages plastiques à l'aide d'un cutter, l'outil a dérapé et lui a entaillé la main. Cet accident a donné lieu à 30 jours d'arrêt de travail.



Pour affichage  
dans vos locaux

### Observations formulées

Les cutters sont pratiques mais également dangereux. Il convient de limiter au maximum leur utilisation et de remplacer les cutters standards par des outils sécurisés et adaptés à la tâche à réaliser, tels que :

- ✓ Le « coupe-film de sécurité » qui permet d'ouvrir des colis en coupant les scotchs et autres cerclages plastiques sans risque de coupure. 
- ✓ Le « gratte-vitre » qui permet d'ôter les résidus collés sur le verre tels que les traces de peinture. 
- ✓ Le « cutter de sécurité à lame céramique » qui peut être utilisé par les ATSEM pour la découpe précise de papier/carton lors des activités de bricolage. 
- ✓ Le « cutter de sécurité à lame auto-rétractable » qui peut être utilisé en dernier recours pour des tâches diverses. Il évitera les coupures qui peuvent se produire lorsque l'on oublie de replier la lame du cutter et que l'on veut s'en saisir dans une caisse à outils par exemple.